



Errecart au-delà de nos frontières...

1. Stages à l'étranger et financement

Ils découlent, essentiellement, de cette ouverture vers l'étranger si présente à Errecart depuis des décennies. A l'heure actuelle, tous les étudiants en B.T.S. sont incités à opter pour un stage à l'étranger en fin de 1re année. Là encore, rien n'est imposé mais c'est une démarche vivement conseillée quel que soit le projet professionnel ultérieur.



Les destinations et les partenariats sont multiples tant en Europe (Espagne, Irlande, Ecosse, Autriche, etc...) qu'au-delà de la zone €uro (Chili, Argentine, Etats-Unis, Inde, Nouvelle-Zélande, Canada, Australie, etc...).

Malgré la diversité des zones d'étude, les commentaires au retour sont unanimes et enthousiastes... Tous les étudiants sont prêts à repartir !

Des aides existent pour financer ces séjours ; les dossiers sont à préparer dès le mois d'Octobre précédent : ces financements émanent principalement des Collectivités territoriales (Conseil Régional), du Ministère de l'Agriculture et de l'Europe (Erasmus +). Ils peuvent aussi être confortés ponctuellement par les Mairies.



Enseignement
Général



Commerce



Laboratoire
Agro-Alimentaire



Agriculture
Agronomie



Environnement

Ces subventions s'échelonnent entre 200 € et 1000 € par étudiant ; elles dépendent essentiellement du respect de l'ensemble des critères d'éligibilité. La qualité de la présentation du dossier ainsi que l'argumentation relative à la motivation de l'étudiant influencent aussi l'octroi de ces aides.

Chaque étudiant est suivi individuellement dans sa recherche de stage ainsi que dans les démarches administratives. Une convention de stage est signée systématiquement entre le lycée, le partenaire étranger et l'étudiant. Le lycée souscrit aussi une assurance spécifique santé/rapatriement... pour un séjour en toute tranquilité.

De l'embarquement en France et même bien après l'atterrissage en pays inconnu, le stagiaire reste en contact étroit avec le lycée afin de pallier tout incident de parcours éventuel.



2. Coopération transfrontalière

La situation géographique privilégiée de Saint-Palais a permis d'établir des relations transfrontalières pérennes, confortées année après année, dans des secteurs multiples tels que l'agroalimentaire, le développement local et plus globalement le transfert de technologies.

La Fondation « Hazi » de Mondragón et des organismes professionnels comme l'Association « Nekatur » se rencontrent régulièrement avec l'équipe du lycée Errecart pour approfondir des axes de développement communs aux deux côtés de la frontière. Ils élaborent des actions bilatérales autour de nombreuses visites d'entreprises et d'innovations en recherche et développement.



Ce partenariat s'est progressivement élargi au continent sud-américain grâce à l'adhésion d'universités et à l'émergence de programmes de coopération internationale. De nombreux ingénieurs chiliens, argentins et boliviens sont déjà venus approfondir certains contenus des cursus de formation (B.T.S.) saint-palisiens et rencontrer de nombreux acteurs en développement local.

